

**S.C.P. LPL Huissier**  
**Philippe LETELLIER – Sylvie PENOT-LETERRIER**  
Huissiers de Justice associés  
16, rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE  
☎ 01 49 63 45 45 - 📠 01 49 63 45 47

**EXPEDITION**

**PROCES VERBAL DE DESCRIPTION  
DE BIENS A SAISIR  
AVEC RELEVÉ DE SURFACES**

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN

ET LE TRENTE-ET-UN MAI

**À LA REQUÊTE DE :**

**CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 331 400 718,80 Euros, RCS Paris 542 029 848, ayant son siège à Paris (75001), 19, rue des Capucines, représentée par son président, domicilié audit siège.

**Ayant pour Avocat :**

**La SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER**

8, rue de Hanovre 75002 PARIS

R 029 - Tél. : 01 47 66 59 89 – Fax : 01 47 63 35 00

**Maître Patrice LEOPOLD**

Avocat Postulant devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) Palais BOB 30

67, boulevard Alsace Lorraine - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Tél. : 01 48 95 22 63

**et pour géomètre :**

**Cabinet DUPOUY/FLAMENCOURT**

118/130 Avenue Jean-Jaurès - 75942 PARIS Cedex 19

### **Agissant en vertu :**

- *D'un acte de prêt établi par Maître KRANTZ, Notaire à GAGNY, en date du 30 décembre 2014.*
- *D'un commandement de payer valant saisie immobilière du 09.10.2018.*
- *D'une Ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bobigny du 29 mars 2021.*
- *D'une Ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bobigny du 18 mai 2021.*
- *Et conformément à l'Article R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,*

### **DEFERANT A CETTE MISSION :**

**Je, soussigné, Philippe LETELLIER, membre associé de la S.C.P. LPL Huissier, titulaire d'un office près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, résidant à TREMBLAY EN FRANCE (93290) – 16, rue de Picardie,**

Dans le prolongement de mes opérations de description du 06 décembre 2018, je me suis à nouveau rendu ce lundi **TRENTE-ET-UN MAI DEUX MILLE VINGT-ET-UN** à 14 heures 30 à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93100) – 18 rue Nungesser, dans un bien immobilier :

- appartement à Monsieur Ivan GASIC, né le 01.06.1973 à VUCITRN (Serbie), de nationalité yougoslave et à Mademoiselle Gordana BOJIC, née le 03.05.1966 à LAPOVO (Serbie), de nationalité yougoslave, domicilié tous deux au 18 rue Nungesser – 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Où étant, dans les lieux saisis, je rencontre :

- Monsieur GASIC Ivan,  
A qui, je décline mes nom, qualité et l'objet de notre mission, lequel m'invite à pénétrer à l'intérieur des logements,

Lors de cette opération, je suis accompagné de :

- Monsieur Thierry LEFEVRE, du Cabinet DUPOUY-FLAMENCOURT, pour procéder aux diagnostics légaux,
- Monsieur DROUX Christophe, de la société SDT, Serrurier,
- Madame LEFEVRE Rita, témoin.

Préalablement à mes opérations, je me suis rendu sur place et j'ai informé les occupants des lieux que je procéderai à mes opérations le **LUNDI 31 MAI 2021 A PARTIR DE 14H30**. Une convocation a été remise ou déposée dans chacun des logements.

**Et j'ai procédé aux constatations suivantes :**

#### **DESIGNATION GENERALE DES BIENS SAISIS**

La saisie porte sur les biens immobiliers suivants :

A MONTREUIL (Seine Saint Denis)  
18 rue Nungesser  
Cadastrés Section : CL N°59 pour 01a 43ca

Un pavillon élevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour double avec cheminée, cuisine équipée, salle de bains, WC et vestibule ;
- A l'étage : trois chambres, salle de bains, dressing.

Jardin devant et sur le côté, garage indépendant.

Tel qu'il en résulte de la description à l'acte notarié.

A ce jour, l'immeuble est en cours de transformation et il est divisé en sept logements.

- Le pavillon principal est divisé en 5 logements.
- L'extension comprend :
  - o au sous-sol ; une pièce à usage de débarras
  - o au rez-de-chaussée ; un garage
  - o au premier étage ; un logement de deux chambres, sans salle de bains.

L'immeuble se situe à la limite des communes de Montreuil Rosny-Sous-Bois et Fontenay-sous-Bois, dans un quartier pavillonnaire à l'habitat mixte, éloigné du centre-ville et tout transport en commun.





Il s'agit d'un pavillon de construction traditionnelle, construit en fond de parcelle et en retrait de la chaussée sur un terrain totalement clos et bâti sur les deux limites latérales. En retour et sur le côté latéral droit, une extension a été édiflée comprenant au rez-de-chaussée un garage.

Le pavillon est couvert d'une toiture en tuiles mécaniques sur deux pans.

Les ravalements extérieurs sont peints en bon état.

L'extension est couverte d'une toiture à un pan, en tuiles mécaniques et les murs sont en parpaing brut.







## **CONDITIONS D'OCCUPATION**

Selon les déclarations qui me sont faites, les biens immobiliers sont occupés par Monsieur GASIC et sa compagne. Des membres de la famille ou des amis de Monsieur GASIC, sans titre et sans indemnité d'occupation.

Lors de mes opérations de description, Monsieur GASIC est présent et m'ouvre les portes de l'ensemble de l'immeuble et en sa présence ;

### **DESCRIPTION du PAVILLON - UN STUDIO au 1<sup>er</sup> étage droite**

On y accède par un escalier extérieur, métallique ouvert sur une petite entrée desservant deux portes d'appartement.

Les tableaux électriques de chacun des deux logements avec disjoncteurs et sous-disjoncteurs sont installés sur le palier.

A droite la porte palière en PVC blanc ouvre sur un studio occupé par le cousin de Monsieur GASIC Milos, fils de M. GASIC Ivan dont il ignore le nom et absent lors de mon passage.

### **PIECE PRINCIPALE**

La pièce principale est éclairée par une fenêtre à un vantail, fermée par un volet roulant à commande manuelle, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le studio est totalement rénové et en bon état général.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture de couleur blanche en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet stratifié, en bon état.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.



Le coin cuisine est éclairé par une fenêtre de toiture  
Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints en blanc.

### COIN CUISINE





Le sol est recouvert d'un parquet stratifié identique à la pièce précédente. L'ensemble est en bon état.

Le coin cuisine est équipé d'un meuble Kitchenette, comprenant des plaques de cuisson électriques, un évier inox alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur et un réfrigérateur.

Devant le plan de travail, le mur est double de carreaux de faïence blanche.

En partie haute, deux éléments de rangement sont fixés aux murs.

La pièce est ventilée par une aération haute.





La pièce est ventilée par une VMC.

Un ballon de production d'eau chaude est fixé au mur.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur radian.

Les sanitaires comprennent :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- un lavabo sur pied, alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur,
- une cabine douche en synthèse fermée par des pare-douche coulissants et alimentée eau chaude et eau froide par robinet mélangeur avec flexible et douche.

Le sol est carrelé, un carrelage moderne et en bon état.

Le plafond est peint.

Les murs sont doublés de lambris stratifié.

## SALLE D'EAU



## DESCRIPTION du PAVILLON - UN STUDIO au 1<sup>er</sup> étage gauche

On y accède par un escalier extérieur, métallique ouvert sur une petite entrée desservant deux portes d'appartement.

A gauche dans le dégagement, la porte palière en PVC blanc ouvre sur un studio occupé par un cousin de Monsieur GASIC Milos, fils de M. GASIC Ivan dont il ignore le nom et absent lors de mon passage.

### PIECE PRINCIPALE

La pièce principale est éclairée par une fenêtre à un vantail, fermée par un volet roulant à commande manuelle, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le studio est totalement rénové.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture de couleur blanche en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet stratifié, en bon état.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.







### COIN CUISINE

Le coin cuisine est éclairé par une fenêtre de toiture

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints en blanc.  
Le sol est recouvert d'un parquet stratifié identique à la pièce précédente. L'ensemble est en bon état.

Le coin cuisine est équipé d'un meuble Kitchenette, comprenant des plaques de cuisson électriques, un évier inox alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur et un réfrigérateur.

Devant le plan de travail, le mur est double de carreaux de faïence blanche.

En partie haute, deux éléments de rangement sont fixés aux murs.

La pièce est ventilée par une aération haute et basse

Le convecteur électrique est déposé.

La pièce est ventilée par une VMC.

Un ballon de production d'eau chaude est fixé au mur.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur radian.

Les sanitaires comprennent :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- un lavabo sur pied, alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur, surmonté d'un miroir.
- une cabine douche en synthèse alimentée eau chaude et eau froide par robinet mélangeur thermostatique, avec flexible et douche.

Le sol est carrelé, un carrelage moderne et en bon état.

Les murs sont doublés de lambris stratifié.

Le plafond est peint.

## SALLE D'EAU





On y accède par un escalier extérieur.  
La porte palière en PVC blanc ouvre sur un logement de deux pièces  
en travaux et occupé par Monsieur GASIC Ivan et sa compagne.

### DESCRIPTION du PAVILLON UN LOGEMENT au Rez-de-Chaussée





### PIECE PRINCIPALE et COIN CUISINE

La pièce principale est éclairée par une porte fenêtre à deux vantaux, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints,  
Le sol est carrelé, un carrelage moderne et récent.  
L'ensemble est en bon état.

Les luminaires sont encastrés au sous plafond.

Le coin cuisine est aménagé d'éléments bas et hauts scellés aux murs comprenant un électroménager courant notamment un évier inox, alimenté en eau chaude et eau froide par un robinet mélangeur, d'une plaque de cuisson électrique.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Près de la porte, il existe un tableau électrique avec disjoncteur et sous-disjoncteurs.





## SALLE D'EAU

Le plafond est peint.

Les murs sont doublés de lambris stratifié.

Le sol est carrelé, un carrelage moderne et en bon état.

Des luminaires sont incorporés au sous plafond.

Les sanitaires comprennent :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- un lavabo sur pied, alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur, surmonté d'un miroir.
- une cabine douche en synthèse alimentée eau chaude et eau froide par robinet mélangeur avec flexible et douchette.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur radian.

Un ballon de production d'eau chaude est posé au sol.

La pièce est ventilée par des aérations naturelles.



- Les tableaux électriques avec disjoncteur et sous-disjoncteurs.
  - un placard renfermant des compteurs d'eau individuels.
- Au droit de ce dégagement, il existe :

On y accède par un escalier extérieur, ouvert sur une petite cour à l'anglaise et sur une petite entrée desservant deux portes d'appartement.

### **DESCRIPTION du PAVILLON - UN STUDIO au sous-sol droite**

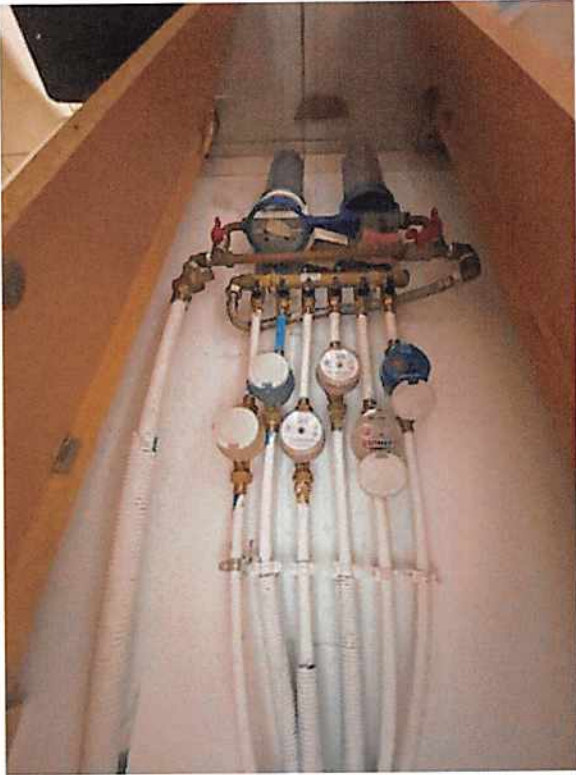


Les luminaires sont encastrés au sous plafond.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, Le sol est carrelé, un carrelage moderne et récent. Le tout est en bon état.

La chambre est éclairée par une porte fenêtre à deux vantaux, fermée par un volet roulant à commande électrique, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

### **CHAMBRE**







A droite dans le dégagement, la porte palière en PVC blanc ouvre sur un studio occupé par Monsieur HIDOUCHE Améziane, présent au côté de Monsieur GASIC Ivan. M HIDOUCHE me déclare qu'il n'a pas de titre d'occupation et ne verse pas d'indemnité, mais participe aux frais.

### PIECE PRINCIPALE et COIN CUISINE

La pièce principale est éclairée par une petite fenêtre haute à un vantail à bascule, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le studio est sombre.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture de couleur blanche.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

L'ensemble est en bon état.

Le coin cuisine est aménagé d'un meuble Kitchenette, comprenant des plaques de cuisson électriques, un évier inox alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur et un réfrigérateur.

Devant le plan de travail, le mur est double de panneaux stratifiés blancs.

En partie haute, deux éléments de rangement sont fixés aux murs.

Un ballon de production d'eau chaude est fixé au mur.  
La pièce est ventilation naturelle.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.





### SALLE D'EAU et WC

Le plafond est peint.

Les murs sont peints ou carrelés.

Le sol est carrelé, un carrelage moderne et en bon état.

Les sanitaires comprennent :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- un lavabo en synthèse alimenté en eau chaude et froide par un robinet mélangeur.
- une cabine douche en synthèse alimentée eau chaude et eau froide par robinet mélangeur avec flexible et douchette.





### **DESCRIPTION du PAVILLON - UN STUDIO au sous-sol gauche**

Depuis le dégagement précédemment décrit et à gauche, la porte palière en PVC blanc ouvre sur un studio inoccupé.

La porte est ouverte et en présence de Monsieur Gasic Ivan,

### **PIECE PRINCIPALE et COIN CUISINE**

La pièce principale est éclairée par une fenêtre haute à un vantail à bascule, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le logement est en mauvais état et les travaux d'aménagement sont inachevés et arrêtés.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture dégradée. Le sol est recouvert d'un carrelage, en bon état.



Le coin cuisine est aménagé d'un meuble kitchenette avec évier et plaque de cuisson.  
Un ballon de production d'eau chaude est fixé au mur.

### SALLE D'EAU et WC

Le plafond est peint.

Les murs sont peints ou carrelés.

Le sol est carrelé, un carrelage moderne et en bon état.

Les sanitaires sont cassés en mauvais état d'entretien comprennent :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- un lavabo en synthèse alimenté en eau chaude et froide par un robinet mélangeur.
- une cabine douche en synthèse alimentée eau chaude et eau froide par robinet mélangeur avec flexible et douchette.





**DESCRIPTION de l'extension - UN LOGEMENT DE DEUX CHAMBRES au 1<sup>er</sup> étage**

On y accède par un escalier extérieur, ouvert sur la porte palière. L'escalier extérieur est recouvert de carrelage mais ne comporte pas de rampe.

La porte palière est en PVC blanc et ouvre sur deux chambres.

Ce logement est occupé par le fils de la partie saisie, Monsieur GASIC Milos, sans titre d'occupation et gracieusement.



**PREMIERE CHAMBRE**

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux fermée par un volet roulant, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté cour et par une porte fenêtre donnant sur un toit terrasse.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture de couleur blanche en bon état.  
Le sol est recouvert d'un carrelage, en bon état.



Près de la porte, il existe un tableau électrique avec disjoncteur et sous-disjoncteurs.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Dans le prolongement de cette pièce, il existe une seconde chambre.





## SECONDE CHAMBRE

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux fermée par un volet roulant, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté rue.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, peinture de couleur blanche en bon état.

Le sol est recouvert d'un carrelage, en bon état.



## DESCRIPTION de l'Extension - UN GARAGE au RDC

On y accède depuis la cour par une porte palière.

La porte palière est en PVC blanc et ouvre sur un garage.

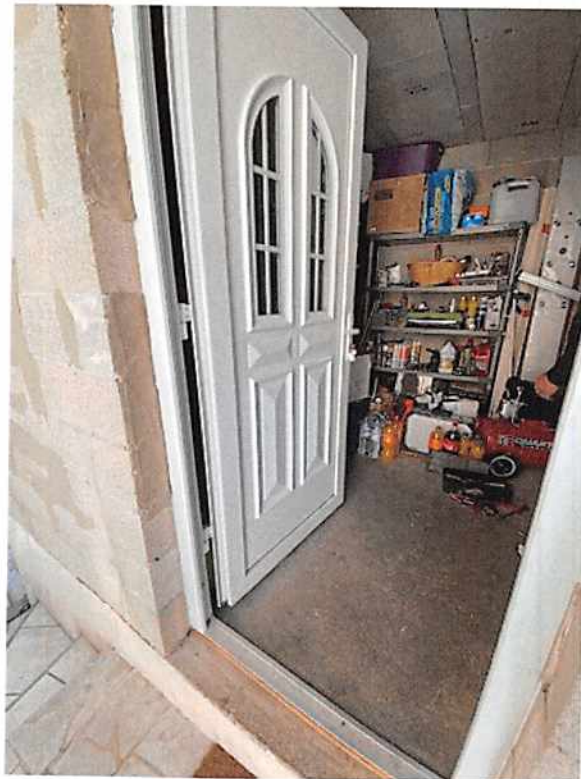
Ce garage communique directement avec la rue et il est fermé par une porte métallique basculante.

Ce garage est éclairé par une fenêtre à deux vantaux, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant côté cour.

Les murs et sols sont bruts.

Les installations électriques sont en attentes et des aménagements sont attendus.

A ce jour, la pièce est utilisée comme débarras.







### **DESCRIPTION de l'Extension – UN LOCAL au sous-sol**

On y accède depuis la cour par un escalier extérieur ouvert sur une porte palière.

La porte palière est en PVC blanc et ouvre sur une pièce en travaux.

Il est éclairé par une fenêtre haute à trois vantaux, menuiserie en PVC, double vitrage, donnant sur l'escalier d'accès.

Il existe un sous-plafond, comprenant des plaques de plâtre posées sur une armature métallique.

Les murs sont plaqués d'un doublage à l'état brut.

Le sol est recouvert d'un carrelage moderne.

Une arrivée gaz de ville arrive sur place. Le compteur n'est pas ouvert.

Les travaux électriques et les travaux de plomberie y compris le chauffage central sont inachevés et à l'abandon.









<b>COUT ACTE</b>	
EMOLUMENT ART. R444-28	219,16
TRANSPORT	7,67
VACATION ART. R444-18	297,60
HT	524,43
TVA 20,00 %	104,89
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	
Serrurier	156,00
Témoins	30,00
<b>TTC</b>	<b>815,32</b>

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET REDIGE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

**TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS.**

**&&&&&&**

- Les photographies prises lors de mes opérations,
- Le rapport établi par le Cabinet DUPOUY/FLAMENCOURT.

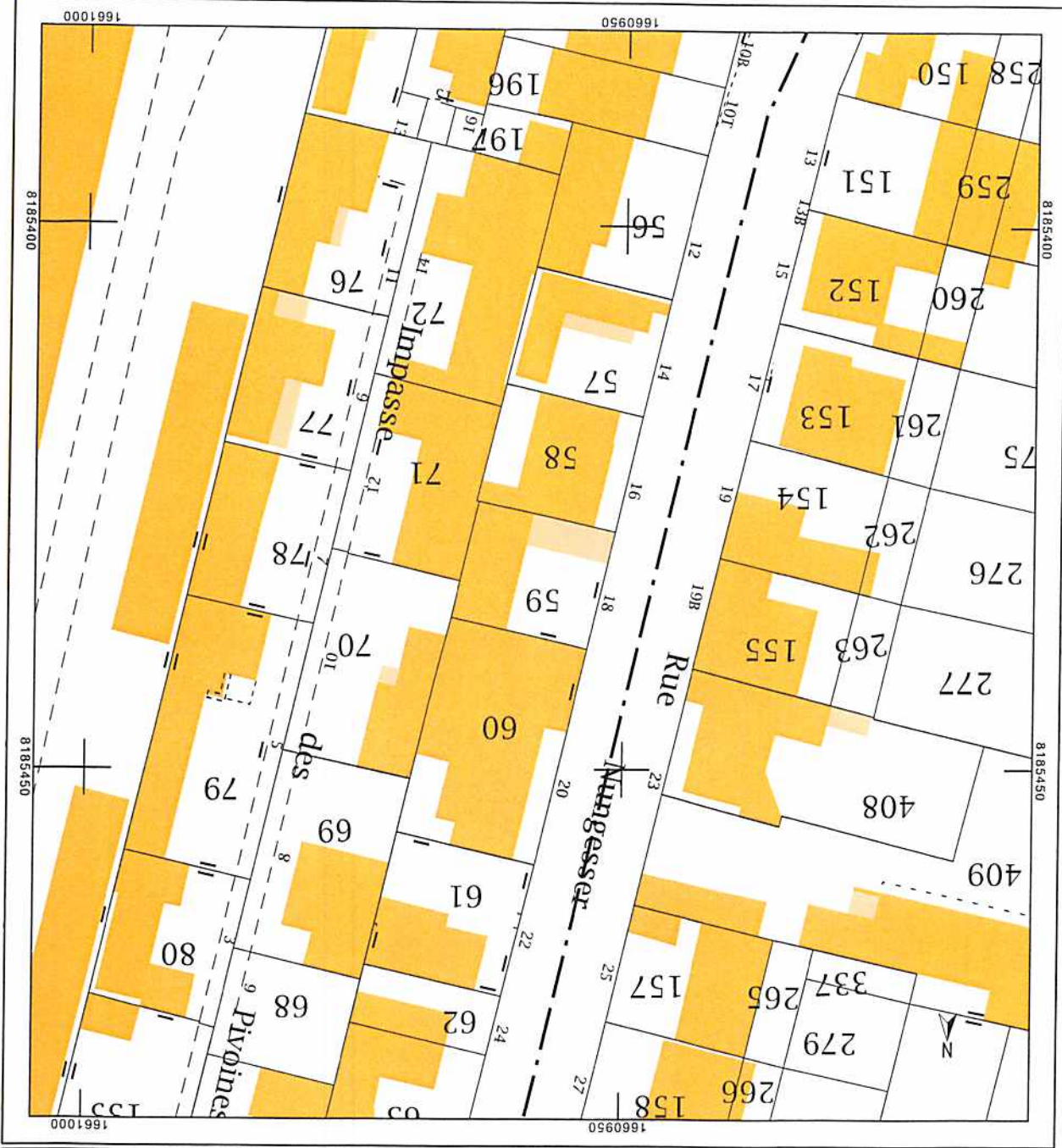
J'annexe au présent procès-verbal de description :

Après 1 heure de description, je me suis retiré, accompagné du géomètre et de retour en mon étude, j'ai préparé, rédigé et mis en forme le Procès-verbal qui a nécessité une durée de 2 heures supplémentaires.

**&&&&&&**







Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SEINE SAINT-DENIS  
 IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17  
 PROMENADE JEAN ROSTAND 93022  
 93022 BOBIGNY CEDEX  
 tél. 01 49 15 52 00 - fax 01 49 15 62 64  
 sdrf.seine-saint-denis@dgifp.finances.gouv.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : SEINE SAINT-DENIS  
 Commune : MONTREUIL  
 Section : CL  
 Feuille : 000 CL 01  
 Echelle d'origine : 1/500  
 Echelle d'édition : 1/500  
 Date d'édition : 17/10/2018  
 (fuseau horaire de Paris)  
 Coordonnées en projection : RGF93CC49  
 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



S.C.P. d'Huissiers de Justice Associés

**P. LETELLIER**  
**S. PENOT-LETERRIER**

16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

☎ 01 49 63 45 45

☎ 01 49 63 45 47

Service constat 01 49 63 45 46

✉ scp.letellier.penot@huissier-justice.fr

Paiement en ligne sécurisé  
<http://www.lplhuissier.com>



IBAN FR76 3000 3039 7500 0276 0300 461  
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE  
EXPEDITION**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	51,06
D.E.P. Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	58,73
TVA 20,00 %	11,75
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	
<b>TTC (1)</b>	<b>70,48</b>
FRAIS POSTAUX	23,04
<b>TTC (2)</b>	<b>93,52</b>



## SIGNIFICATION D'ORDONNANCE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le TRENTE ET UN MAI

Nous, Philippe LETELLIER, Sylvie PENOT-LETERRIER, Huissiers de Justice associés, membres de la S.C.P LPL Huissier titulaire d'un office d'Huissier de Justice près la Cour d'Appel de PARIS, résidant à TREMBLAY EN FRANCE (93290) 16 rue de Picardie, l'un d'eux soussigné

**A**

### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser  
Pavillon Principal - 1er étage droite  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**VOIR ANNEXE**

### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser  
Pavillon principal - 1er étage gauche  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**VOIR ANNEXE**

### Monsieur HIDOUCHE AMEZIANE

18 rue Nungesser  
Pavillon principal - sous-sol à droite  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**VOIR ANNEXE**

### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser  
Extension - RDC  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

*110ccupé*

### A LA DEMANDE DE

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

### VOUS REMETS CI-JOINT COPIE

D'Une Ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY le 18 mai 2021

### TRES IMPORTANT

Article 496 alinéa 2 du Code de Procédure Civile :

" S'il est fait droit à la requête, tout intéressé peut en référer au Juge qui a rendu l'ordonnance. "

Article 497 du Code de Procédure Civile :

"Le Juge a la faculté de modifier ou de rétracter son ordonnance, même si le Juge du fond est saisi de l'affaire."

Article 680 du Code de Procédure Civile :

### Monsieur GASIC Ivan

18 rue Nungesser  
Pavillon principal - RDC  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**VOIR ANNEXE**

### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser  
Pavillon principal - sous-sol à gauche  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

*110ccupé*

### Monsieur GASIC Milos

18 rue Nungesser  
Extension - 1er étage  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

**VOIR ANNEXE**

### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser  
Extension - Sous-Sol  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

*110ccupé*

"L'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie."





<b>COUT ACTE</b>	
EMOUMENT ART. R444-3	51,06
D.E.P.	
Art A444,15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	58,73
TVA 20,00%	11,75
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	7,68
DEBOURS	
T.T.C.	78,16

# ACTE DE D'HUISSIER DE JUSTICE

S.C.P. LPL Huissier  
Huissiers de Justice Associés  
16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE  
Tél 01.49.63.45.45  
Fax 01.49.63.45.47  
CB www.lphuissier.com  
IBAN: FR76 3000 3039 7500 0276  
0300 461 BIC: SOGEFRPP

## MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIF. ORDONNANCE SUR REQUETE ART 496,497,680 CPC

(REMISE A PERSONNE)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le TRENTE ET UN MAI

### A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité

audt siège social

### SIGNIFIE A

Monseigneur GASIC Ivan  
18 rue Nungesser Pavillon principal - RDC  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANANT A SA PERSONNE, ainsi déclaré.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

Maître Philippe LETELLIER



S.C.P. LPL Huissier  
Huissiers de Justice Associés  
16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Tél 01.49.63.45.45  
Fax 01.49.63.45.47  
CB www.lplhuissier.com  
IBAN: FR76 3000 3039 7500 0276  
0300 461 BIC: SOGEFRPP

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	51,06
D.E.P.	
Art.A444.15.....	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T. ....	58,73
TVA 20,00%.....	11,75
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI.....	
FRAIS POSTAUX	
.....	7,68
DEBOURS .....	
T.T.C. ....	78,16



## MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIF. ORDONNANCE SUR REQUETE ART 496,497,680 CPC

(REMISE DEPOT ETUDE PERSONNE PHYSIQUE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le TRENTE ET UN MAI

### A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

### SIGNIFIE A

#### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser Pavillon Principal - 1er étage droite  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants :

Monsieur GASIC Ivan, propriétaire, déclare que le logement est occupé par le cousin de Monsieur GASIC Milos avis de passage dans les lieux

La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible pour les raisons :  
absence momentanée

N'ayant trouvé au domicile du signifié aucune personne susceptible de recevoir la copie de l'acte ou de me renseigner, et n'ayant pu rencontrer le signifié sur son lieu de travail, cet acte a été déposé en notre Etude sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le cachet de mon Etude apposé sur la fermeture du pli.

Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant a été laissé au domicile du signifié conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

Maître Philippe LETELLIER



S.C.P. LPL Huissier  
Huissiers de Justice Associés  
16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Tél 01.49.63.45.45  
Fax 01.49.63.45.47  
CB www.lplhuissier.com  
IBAN: FR76 3000 3039 7500 0276  
0300 461 BIC: SOGEFRPP

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	
D.E.P.	51,06
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	
	7,67
H.T.	58,73
TVA 20,00%	11,75
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
	7,68
DEBOURS	
T.T.C.	78,16



## MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIF. ORDONNANCE SUR REQUETE ART 496,497,680 CPC

(REMISE DEPOT ETUDE PERSONNE PHYSIQUE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le TRENTE ET UN MAI

### A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

### SIGNIFIE A

#### AUX OCCUPANTS

18 rue Nungesser Pavillon principal - 1er étage gauche  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants :  
Monsieur GASIC Ivan, propriétaire, déclare que le logement est occupé par le cousin de Monsieur GASIC Milos avis de passage dans les lieux

La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible pour les raisons :  
absence momentanée

N'ayant trouvé au domicile du signifié aucune personne susceptible de recevoir la copie de l'acte ou de me renseigner, et n'ayant pu rencontrer le signifié sur son lieu de travail, cet acte a été déposé en notre Etude sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le cachet de mon Etude apposé sur la fermeture du pli.

Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant a été laissé au domicile du signifié conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

Maître Philippe LETELLIER





S.C.P. LPL Huissier  
Huissiers de Justice Associés  
16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Tel 01.49.63.45.45  
Fax 01.49.63.45.47  
CB www.lplhuissier.com  
IBAN: FR76 3000 3039 7500 0276  
0300 461 BIC: SOGEFRPP

## MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIF. ORDONNANCE SUR REQUETE ART 496,497,680 CPC

(REMISE A PERSONNE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le TRENTE ET UN MAI

### A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

### SIGNIFIE A

Monsieur HIDOUCHE AMEZIANE  
18 rue Nungesser Pavillon principal - sous-sol à droite  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

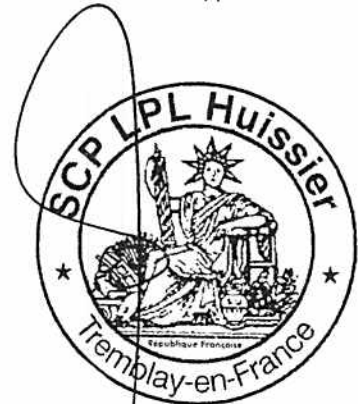
Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, ainsi déclaré.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

7

Maître Philippe LETELLIER



## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

### COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	51,06
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	58,73
TVA 20.00%	11,75
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	7,68
DEBOURS	
<b>T.T.C.</b>	<b>78,16</b>



S.C.P. LPL Huissier  
Huissiers de Justice Associés  
16 rue de Picardie  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Tél 01.49.63.45.45  
Fax 01.49.63.45.47  
CB www.lplhuissier.com  
IBAN: FR76 3000 3039 7500 0276  
0300 461 BIC: SOGEFRPP

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	51,06
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T.	58,73
TVA 20,00%	11,75
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
.....	7,68
DEBOURS	
.....	
T.T.C.	78,16



## MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

SIGNIF. ORDONNANCE SUR REQUETE ART 496,497,680 CPC

(REMISE DEPOT ETUDE PERSONNE PHYSIQUE)

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN le TRENTE ET UN MAI

### A LA DEMANDE DE :

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 1.331.400.718,80 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848 dont le siège social est situé 19, rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

### SIGNIFIE A

Monsieur GASIC Milos  
18 rue Nungesser Extension - 1er étage  
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants :  
confirmation par Monsieur GASIC Ivan présent au domicile

La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible pour les raisons :  
absence momentanée

N'ayant trouvé au domicile du signifié aucune personne susceptible de recevoir la copie de l'acte ou de me renseigner, et n'ayant pu rencontrer le signifié sur son lieu de travail, cet acte a été déposé en notre Etude sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le cachet de mon Etude apposé sur la fermeture du pli.

Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant a été laissé au domicile du signifié conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

Maître Philippe LETELLIER

